



Qu'est-ce que le recrutement externe ?

C'est lorsque l'entreprise décide d'engager des personnes qui ne font pas partie du personnel de l'entreprise. Cette méthode permet l'accès à un réseau de candidats plus diversifié et développer sa marque employeur.

Le recrutement externe génère des idées et des techniques nouvelles et apportant plus de créativité au sein de la société.

Dans certains cas, la société peut se faire accompagner par un prestataire externe expert en la matière afin de :

- Bénéficier de l'expertise du cabinet en termes d'évaluation des compétences, des motivations et de la personnalité des candidats.
- Gagner du temps et se concentrer uniquement sur le développement de son cœur de métier.
- Utiliser simultanément différentes méthodes de recherche (diffusion d'annonce dans la presse ou les sites spécialisés, sourcing sur les réseaux sociaux et les fichiers internes, approche directe...), permettant à l'entreprise d'avoir accès à un large panel de candidats
- Assurer la confidentialité des recrutements que l'entreprise ne souhaite pas faire connaître en interne

Pourquoi faire appel à un cabinet de recrutement ?

Le processus de recrutement est une action stratégique particulièrement importante pour le développement d'une entreprise. Ainsi, nos équipes mettent tout en œuvre pour vous apporter une réelle plus value en vous proposant les meilleurs talents.

Nous accompagnons nos partenaires dans la recherche, la sélection et l'intégration des nouvelles recrues, ainsi nous garantissons un résultat optimal pour vos actions de recrutement.

Notre spécificité réside aussi dans l'élaboration d'un mode de sourcing entièrement sur-mesure et ciblé (chasse, approche directe, annonces...) avec des techniques d'évaluation de personnalité très poussées pour les candidats : évaluation en entretien de recrutement, test psychotechnique et/ou de personnalité, test du leadership, ...

Comment se déroule le processus de recrutement ?

- L'analyse du besoin du client
- La définition et la détermination du mode de recherche
- L'analyse des candidatures
- Le déroulement des entretiens et tests d'évaluation
- La présentation de la liste des candidats short listée au client
- Le choix du candidat par le client



Quels sont les engagements mutuels du cabinet et du client ?

- Traitement professionnel de l'offre d'emploi
- Secret professionnel et discrétion : Le cabinet veillera à ce que la plus grande discrétion soit assurée par toutes les parties concernées vis-à-vis des personnes intéressées et des candidats.
- Nous sommes rémunérés au résultat.
- Respect du Timing : Respect des accords concrets sur le timing de chaque phase du processus de recrutement, de sélection ou de search.



General Consult'In & Train'In
More than you expect...